

# CAHIER DES CHARGES

Affrètement de navires pour la réalisation de draguage sur le gisement  
coquillier de la rade de Brest

## Contexte

### 1.1 Le Comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins du Finistère

Le Comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins du Finistère (CDPMEM 29) est une organisation professionnelle de droit privé exerçant des missions de service public. Il rassemble l'ensemble des pêcheurs professionnels du Finistère. Avec ses 1250 km de côtes, le Finistère regroupe plus de 600 navires de pêche et environ 2500 marins-pêcheurs, 8 halles à marée, et plus d'une trentaine de ports de débarquement. Le tout forgeant le tissu économique du département, la filière pêche représente plus de 11 500 emplois.

Le Finistère est le premier département français au niveau de la filière pêche, il représente **25 % de la pêche fraîche** débarquée en France. Le département est également représentatif par sa grande diversité de métiers pratiqués au sein d'une flottille importante : caseyeurs, fileyeurs, goémoniers, ligneurs, palangriers, chalutiers, bolincheurs, thoniers senneurs, dragueurs et pêcheurs à pieds.

Par sa diversité de métiers, ses genres de navigation (petite pêche, pêche côtière, pêche hauturière) et son histoire, la pêche finistérienne est présente à travers le monde.

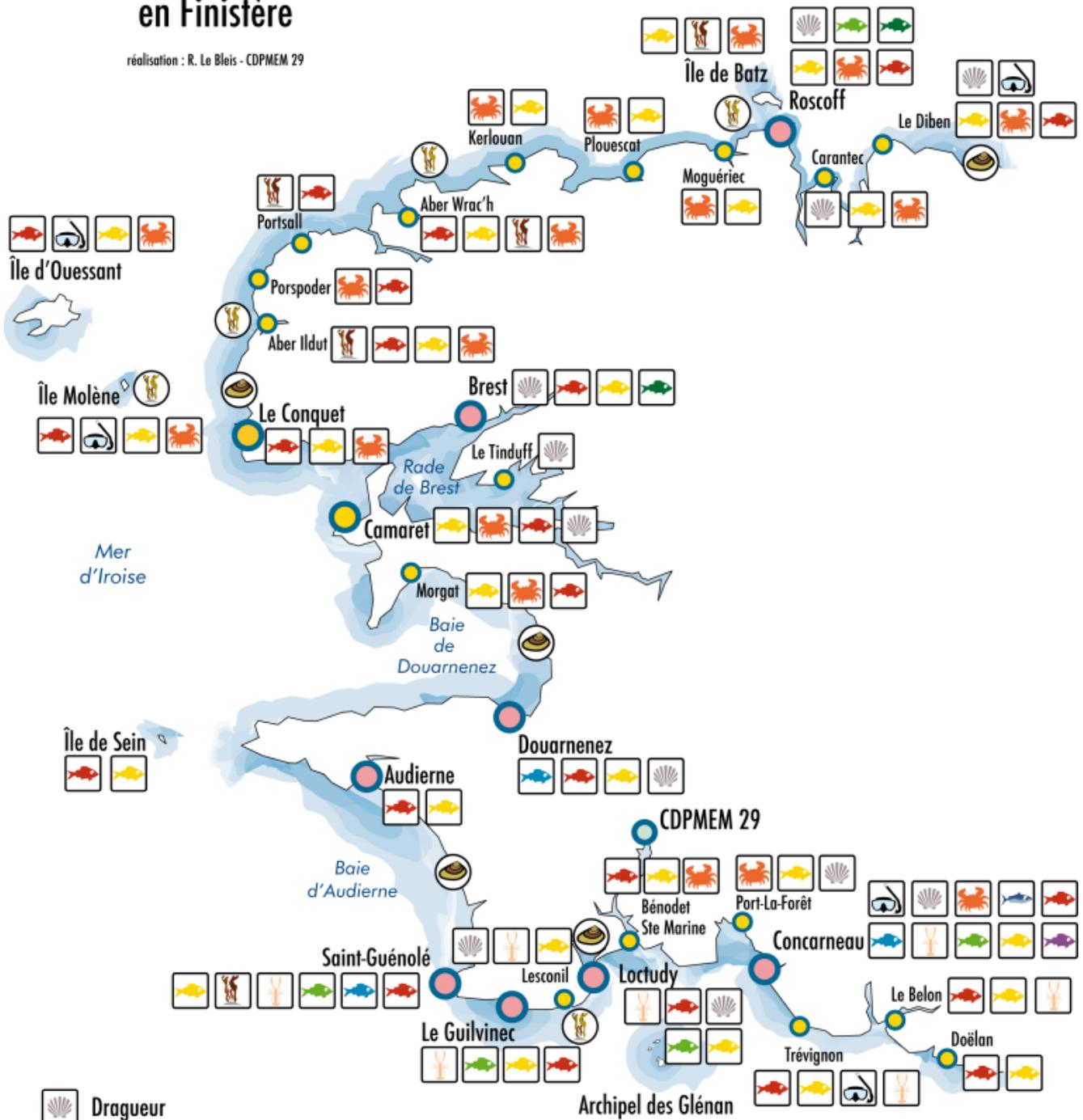
La variété des métiers s'explique par une identité maritime forte mais également par les différentes façades maritimes du département, avec des ressources halieutiques caractéristiques selon chaque zone de pêche.

Instauré en 2012 par la fusion des Comités locaux des pêches maritimes et des élevages marins des différents secteurs du Finistère, Le CDPMEM 29 a comme missions principales :

- de défendre et représenter les intérêts généraux de tous les professionnels dans un principe de concertation,
- de délivrer des informations relatives à leur activité.

# Diversité des activités de pêche maritime professionnelle en Finistère

réalisation : R. Le Bleis - CDPMEM 29



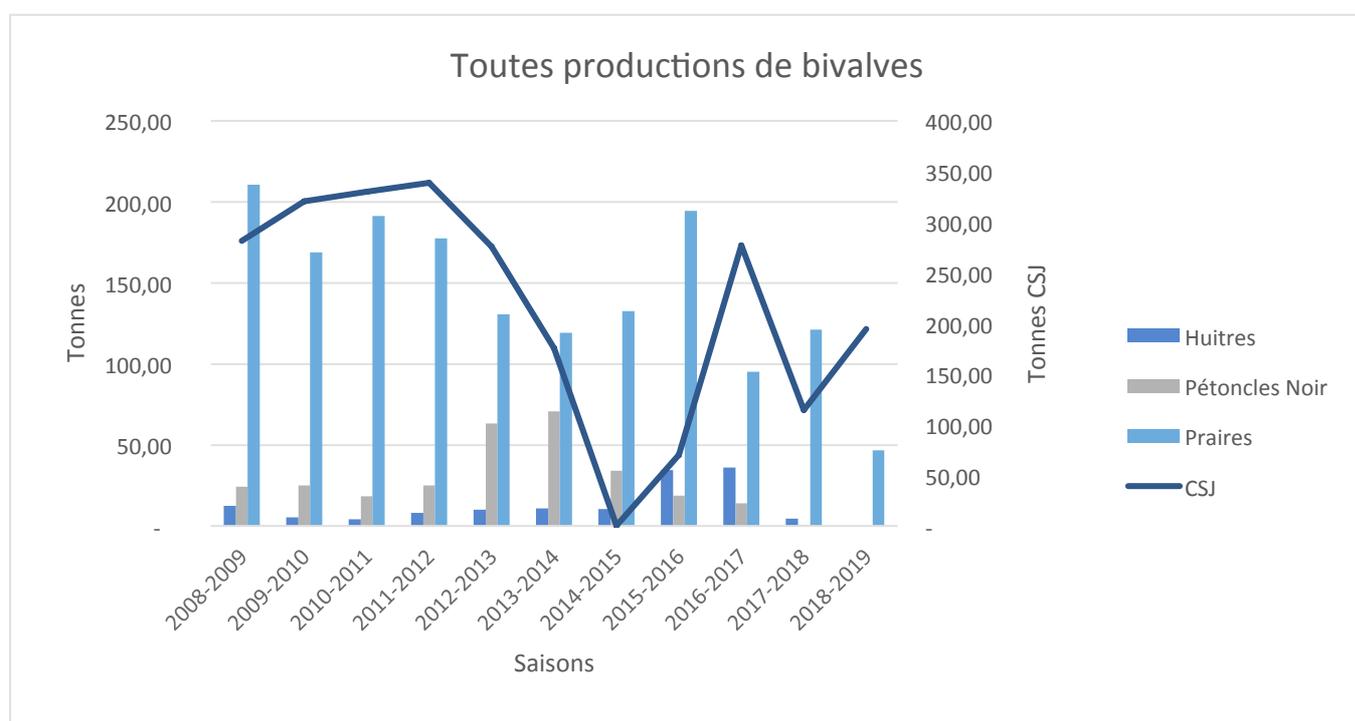
- |   |   |   |
|---|---|---|
|  Dragueur                |  Senneur danois              |  Halle à marée                   |
|  Goémonier               |  Caseyeur                    |  Port de débarquement            |
|  Chalutier côtier        |  Thonier senneur             |  Port de débarquement secondaire |
|  Chalutier langoustinier |  Plongeur                    |   |
|  Chalutier hauturier     |  Pêcheur à pied              |   |
|  Bolincheur              |  Récoltant d'algues de rives |   |
|  Ligneur / Palangrier    |   |   |
|  Fileyeur                |   |   |

### Eléments de contexte de la pêcherie de la Rade de Brest :

La pêche embarquée des bivalves (coquilles Saint Jacques, praires, pétoncles, huitres plates) est une activité structurante pour la rade de Brest.

La pêche des coquillages en rade de Brest est pratiquée depuis la fin du XIXe siècle. Certaines espèces ont connue plusieurs crises au cours de l'histoire. L'hiver 1963 qui a été très froid a décimé le stock de coquille Saint-Jacques, ou encore la chute récente des débarquements de praires et pétoncles (dû au report des pêcheurs de CSJ puisque celle-ci été contaminée par l'ASP) donc forte pression de pêche sur les autres coquillages.

Tous ces épisodes ont un impact négatif sur les entreprises de pêche de la rade. Les coquilliers ont vu leur nombre diminuer drastiquement pour arriver à une trentaine d'unités aujourd'hui.



Au vu du constat des professionnels lors de la campagne 2017-2018, la pêche des pétoncles et des huitres a été interdite lors de la dernière campagne. Néanmoins, sans étude de stock, il est impossible de savoir si cela est pertinent.

Le souhait du Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Elevages Marins du Finistère ainsi que des professionnels est d'obtenir une évaluation de biomasse exploitable de chacune des quatre espèces de coquillage présente en rade. Ces données permettront d'avoir une vision précise de l'état des gisements et donc de mettre en adéquation les mesures de gestion pour la bonne conservation de ceux-ci.

Les évaluations de biomasse permettront également d'apporter de la visibilité aux entreprises de pêche.

Objectifs du projet – Améliorations attendues du service rendu

- 1) Déterminer les biomasses en présence dans les gisements en distinguant la part exploitable et la biomasse totale. Cet objectif doit permettre au gestionnaire de connaître l'état des stocks et permettre la mise en place de mesures de gestion.
- 2) Déterminer la densité des stocks et leurs répartitions spatiales au sein des gisements. Cet objectif doit permettre d'ajuster au mieux la pression de pêche en favorisant l'activité sur certains secteurs plutôt que d'autres qui sont moins productifs ou plus fragiles.
- 3) Apporter de la visibilité et de la stabilité aux entreprises de pêche de rade afin de les pérenniser

Présentation résumée du projet : détailler votre projet en lien notamment avec les postes de dépenses présentées ci-après (partie « présentation financière »)

Le projet a pour but d'amener une visibilité aux pêcheurs et aux gestionnaires pour une meilleure gestion et compréhension des gisements de bivalves sur la zone à l'échelle du pays de Brest et plus largement sur le département du Finistère.

Il s'agit de créer une synergie entre pêcheurs, organisation professionnelle et scientifiques, comme cela a déjà pu se faire sur d'autres projets (Langoustes Rouges, bar, homards.)

La principale vocation de l'étude est d'évaluer précisément les biomasses totales et exploitables des différents gisements concernés, pour les espèces de coquilles Saint-Jacques, pétoncles et praires, en pêche embarquée. L'étude doit également permettre d'évaluer l'impact du recrutement naturel sur les stocks et la part des coquilles issue des semis au sein de la biomasse totale des Saint-Jacques. Le chapitre sur l'évaluation des stocks de praire et pétoncles est très important, car en rade de Brest, ces deux espèces font l'objet d'un report de pêche lorsque la pêcherie des Saint-Jacques connaît des difficultés (contamination par toxines notamment). Ce report se fait sur des stocks suspectés d'être en mauvaise état.

La collecte des données se fera par des navires de pêche qui effectueront des prospections sur des stations préalablement définies par les scientifiques, le comité des pêches et les pêcheurs (utilisation de leurs connaissances empiriques). Ces prospections doivent notamment permettre d'acquérir de l'information sur les biomasses des gisements, la répartition des individus dans les cohortes et la répartition de la ressource au sein du gisement. Un travail d'échantillonnage sera également mené durant les campagnes de pêche sur les coquilles commerciales afin d'obtenir des moyennes de taille et d'âge pour les coquilles commercialisées.

L'affrètement de navires et le traitement des données sont les parts les plus onéreuses du projet.

Idéalement, les prospections auront lieu avant le début de la saison de pêche, soit entre les mois de Mai et d'Octobre de chaque année

### 3- Prestations attendues

Le Comité des pêches du Finistère souhaite affréter un navire de pêche pour 8 jours de mer la première année , 13 jours la seconde année et 5 la dernière année, soit 26 jours sur trois ans.

- Le prestataire devra pouvoir déployer simultanément deux dragues.
- Le prestataire devra fournir une drague d'utilisation commerciale normalisée pour le gisement.
- Le prestataire devra pouvoir embarquer à minima deux personnes dédiées au programme
- Le prestataire devra avoir une connaissance fine du gisement,

### 4- Votre proposition

Les offres devront parvenir au Comité des pêches du Finistère au plus tard le 15 Mars 2021 à 12 heures :

Par email : [abjean.cdpmem29@gmail.com](mailto:abjean.cdpmem29@gmail.com) / [quemeneur.cdpmem29@gmail.com](mailto:quemeneur.cdpmem29@gmail.com)

Par courrier : M. Abjean – Comités des pêches du Finistère - 22 avenue du Rouillen - 29500 - Ergué-Gabéric

Dans chaque candidature, le prestataire devra :

- Faire une offre de prix détaillé,
- Présenter son expertise dans cette pêcherie,
- Le cas échéant, les partenaires associés sur tout ou partie de la prestation,
- Toute autre information utile, apportant des précisions sur sa prestation.

*NB : Les frais de voyages seront pris en charge par le CDPMEM 29*

### 5- Critères de sélection

- Valeur technique.....60%
  - o Expertise
  - o Caractéristiques techniques du navire
  
- Compétitivité de la proposition financière.....40%